

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques ou point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 10X | 14X | 18X | 22X | 26X | 30X |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12X | 16X | 20X | 24X | 28X | 32X |

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

“ *Rendre l'école* ”

PARAISANT LE 1^{ER} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, DES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue St. Olivier, Québec.

SOMMAIRE. — **Pédagogie :** La Géographie (suite). — Instruction civique : opinion de M. Tardivel de la *Vérité*. — Rapports des inspecteurs d'écoles pour 1893-94 : M. Beaulieu. — Centième conférence des instituteurs de Montréal. — **Partie pratique :** Instruction religieuse. — Langue française : grammaire et orthographe : I, Dictée : Le houblon — II, Dictée : La grande sœur — III, Dictée : Promenade sur les bords de la rivière Peticoudiac. — Arithmétique : fractions et pourcentage. — Algèbre : problèmes. — Langue anglaise (4^{1e} leçon). — **Divers :** Bureau des examinateurs catholiques de Québec de novembre 1894. — Variétés. — La langue française. — Aux communautés religieuses. — Annonces.

Du choix des livres

Onzième article

LA GÉOGRAPHIE

(Suite)

Nos petits élèves, qui ne savent pas encore lire, connaissent maintenant les *points cardinaux* ; ils peuvent s'orienter en se guidant sur les endroits qu'occupe le soleil à trois points du jour : le *matin*, le *midi* et le *soir*.

Ils sont, par conséquent, en état de déterminer la position de leur école et celle des bâtisses et des terres qui l'environnent.

— Entrons avec eux dans l'école et reprenons nos opérations, en leur faisant récapituler la leçon que nous leur avons enseignée la

dernière fois, et répétons les mêmes opérations, en traçant sur le plancher les deux lignes au moyens desquelles nous leur avons montré à connaître les points cardinaux.

Sortons dehors avec eux, et au moyen d'un galon de menuisier ou d'un pied de roi, mesurons l'extérieur de la maison qui a, je suppose, quarante pieds sur trente. Evitons d'employer le terme technique de *périmètre*, car ils ne nous comprendraient pas, mais servons-nous des mots les plus familiers :

Le *devant* de la maison, le *derrière*, les *bouts*. Faisons-leur comprendre ce que nous voulons leur dire sans nous occuper du reste.

Entrons maintenant en classe et essayons de leur donner une idée de la réduction des lignes et des distances.

M. — Mes enfants, quelle est la longueur du côté de l'école par lequel vous entrez ? (C'est, je suppose, le côté sud.)

E. — Quarante pieds, Monsieur.

M. — Celle de l'autre côté, en arrière ?

E. — La même longueur, quarante pieds.

M. — Cela fait deux fois quarante, ou quatre-vingts pieds.

Et celle des deux côtés qui se trouvent à l'Est et à l'Ouest ?

E. — Les bouts à l'Est et à l'Ouest, ont chacun trente pieds.

M. — Combien cela fait-il en tout ?

E. — Les côtés de l'école faisant face au *Sud*

et au *Nord*, ayant chacun quarante pieds, cela fait quatre-vingts pieds, et les deux autres côtés ayant chacun trente pieds, cela fait soixante pieds.

M.—Ainsi, les quatre pans de l'école ont en tout, deux fois quarante et deux fois trente pieds, cela fait en tout cent quarante pieds de tour.

Le maître montre le *pied de roi* et demande quelle est la longueur de cet objet ?

E.—Un pied.

M.—Combien de pouces dans un pied ?

E.—Douze, monsieur.

M.—Mais si je voulais représenter la longueur de cet objet (il montre ici le *pied de roi*) par un pouce, que devrais-je faire ?

E.—Vous tireriez une ligne d'un pouce sur le tableau.

—Le maître tire sur le tableau une ligne d'un pied et une autre d'un pouce, et fait constater la différence entre les deux. Après leur avoir fait remarquer que la première est douze fois plus longue que la seconde, il leur dit :

Si je représente les dimensions de l'école par des pouces au lieu des pieds, quelle sera la longueur des lignes ?

E.—Elles seront douze fois plus courtes.

Le maître, pour donner aux élèves une idée tangible de cette réduction, trace sur le tableau une ligne de douze pouces et une autre d'un pouce, et demande :

—La maison d'école mesure, comme vous venez de le voir, quarante pieds du côté sud ; si je le représente par des pouces, quelle sera la longueur de la ligne ?

E.—Elle aura quarante pouces.

M.—Combien cela fait-il de pieds ?

E.—Trois pieds quatre pouces.

Le maître tire une ligne de quarante pouces qu'il mesure devant eux.

—Maintenant, si je veux représenter le côté ouest avec les mêmes proportions, quelle sera la longueur de la ligne ?

E.—Trente pouces ou deux pieds et demi.

Il continuera les mêmes démonstrations pour les deux autres côtés, *nord* et *est*, et le plan horizontal de l'école sera tracé.

—Bien, mes enfants, la figure que vous voyez sur le tableau représente le plan horizontal de votre école (1) réduit d'un douzième, mais il est encore trop grand pour être reproduit sur vos ardoises, cependant il est facile de le réduire encore en le faisant huit fois plus petit.

Il trace une ligne d'un huitième de pouce et le fait comparer avec celle d'un pouce.

—Si maintenant je veux représenter un des côtés de quarante pieds par des huitièmes de pouces, qu'elle sera la longueur de la ligne ?

Personne ne répond.

Le maître trace cette ligne ainsi réduite et démontre, par comparaison, qu'une ligne de cinq pouces peut représenter une longueur de quarante pieds rendue quatre-vingt-seize fois plus petite que la première. Il procédera de la même manière pour les trois autres côtés, et quand les enfants l'auront bien compris, ils pourront tracer sur leurs ardoises le plan horizontal de l'école.

Cet exercice, tout intuitif de géographie, sera aussi une excellente leçon préliminaire de dessin à main levée qui exercera en même temps l'œil et la main de l'enfant.

Dans des leçons subséquentes, on leur fera, en observant toujours les mêmes dimensions, dessiner l'ameublement de l'école ; la tribune du maître, les tables ou pupitres, les sièges, etc., etc.

On pourra aussi faire tracer le plan de l'emplacement de l'école, celui des terres qui l'avoisinent, et de là arriver au plan de la paroisse, du comté, du district, de la province tout entière.

(1) Il faut leur faire comprendre la signification du mot horizontal.

En suivant cette marche, on arrivera insensiblement et sans effort à donner une idée juste des cartes géographiques et du globe terrestre.

J.-B. CLOUTIER.

A propos d'Instruction civique

(De la *Vérité*, du 9 mars)

“ Québec, 2 mars 1895.

M. J. P. TARDIVEL,

directeur de la *Vérité*,

Cher confrère,

C'est avec le plus grand plaisir que je vous adresse de nouveau la livraison de l'*Enseignement primaire* du 15 janvier dernier, livraison que vous désirez avoir afin de vous rendre compte de ce que j'y ai écrit relativement à l'Instruction civique. Permettez-moi de profiter de la présente lettre pour dire à vos lecteurs ce que je me propose en publiant un *Manuel de droit civique* (tel sera le titre de cet ouvrage).

En introduisant un travail de ce genre dans les écoles primaires et les collèges classiques, je désire mettre à la portée de tous les éléments du droit constitutionnel et administratif dont nous jouissons, faire connaître l'organisation des tribunaux et les différents rouages de notre système scolaire. Je veux aussi apprendre à mes jeunes compatriotes les droits qu'ils posséderont au jour de la majorité et les graves devoirs qu'un électeur honnête et éclairé est appelé à remplir dans la société.

Dans chacune des pages de ce *Manuel*, je m'efforcerai de bien montrer le lien qui rattaché la *vie publique à la vie privée* et je tâcherai de persuader mes concitoyens qu'ils doivent s'occuper davantage de la chose publique, non pas pour en faire un moyen d'existence, mais pour en contrôler la gestion, de sorte que les plus chers intérêts de l'Eglise et de la nationalité ne soient jamais sacrifiés aux mesquines exigences des partis politiques.

Au chapitre qui traitera des rapports de l'Eglise et de l'Etat, je saurai démontrer que le pouvoir politique ne doit pas être opposé au pouvoir religieux, au contraire, qu'en temps opportun, le premier doit servir aux fins du second qui sont celles de Dieu lui-même.

Enfin, je chercherai par-dessus tout à faire aimer deux hommes, les deux meilleurs amis du peuple : le *prêtre* et l'*instituteur*. Respect et amour “ à ces deux vrais ouvriers du bon Dieu ” ! Accordons au ministre du Seigneur toute la confiance qu'il mérite et faisons à l'éducateur un sort digne de sa profession et de son dévouement.

En lisant l'*Enseignement primaire* du 15 janvier dernier, j'espère que vous y découvrirez le véritable but que je veux atteindre en publiant un *Manuel de droit civique*. J'attendrai donc votre opinion avec confiance et la recevrai avec gratitude quelle qu'elle soit.

Veuillez me croire,

M. le Directeur,

Votre humble confrère et ami,

C.-J. MAGNAN.

NOTE DE LA RÉDACTION :—Nous avons lu le projet de ce manuel que M. Magnan expose dans l'*Enseignement primaire* du 15 janvier. Autant que nous pouvons en juger, ce sera un livre très utile à la *gent écolière* si, comme nous n'en doutons pas, il est fait avec le soin voulu et dans le bon esprit qui caractérise la lettre que nous donnons plus haut. On le sait, nous ne nous accordons pas toujours avec M. Magnan sur les questions scolaires, mais nous croyons que les différences qui existent entre lui et nous sont plutôt dans les mots que dans les doctrines. Comme nous, notre confrère veut que l'école soit profondément catholique. Voici la table des matières du livre que M. Magnan se propose de faire s'il constate que ceux qui s'occupent d'Instruction le désirent en nombre suffisant pour lui garantir les frais de publication :

“ I. Les pouvoirs publics.—II. Le suffrage.—III. Le pouvoir législatif.—IV. Le pouvoir exécutif.—V. La loi, le budget et les taxes ou impôts.—VI. La justice.—VII. L'administration paroissiale et régionale (ou

de comté).—VIII.—La force publique : armée, police provinciale, police municipale, etc.—IX.—L'instruction publique.—X. Rapports de l'Eglise et de l'Etat. ”

Il nous paraît évident qu'il serait fort à propos que tous les enfants des écoles et des collèges eussent des notions élémentaires, exactes et chrétiennes, sur le droit public du pays. Un manuel comme celui que M. Magnan a sur le métier pourrait leur faciliter grandement l'acquisition de ces notions. Les deux derniers chapitres indiqués touchent à des sujets délicats où la moindre erreur serait fatale à l'utilité du livre. Nous ne croyons pas nous tromper en disant que M. Magnan soumettra cette partie de son travail à l'autorité compétente.” (1)

Rapports de MM. les inspecteurs d'écoles 1893-94

GLANURES

“ Les différentes matières du programme d'études ont été enseignées aux élèves avec les chiffres suivants : lecture 5,871, écriture 5,536, catéchisme 5,871, histoire sainte 3,884, grammaire 3,051, narration 323, arithmétique 5,645, comptabilité 795, géographie 2,385, cartographie 316, histoire du Canada 1,384, dessin 2,889, agriculture 957, leçons de choses 3,338, histoire de l'Eglise 122, histoire de France 121, histoire d'Angleterre 109, histoire des Etats-Unis 21, algèbre 155, mesurage 227, physique 30, élèves français étudiant l'anglais 749, tricot et couture 316.

Ces chiffres, tout en établissant que le programme d'études est encore loin d'être parfaitement suivi dans mon district, montrent cependant qu'il y a un progrès notable sous ce rapport. Le nombre d'élèves étudiant certaines matières a augmenté considérablement depuis quelques années. Il reste encore beaucoup à faire, mais il y a lieu de trouver le résultat obtenu satisfaisant, si l'on tient

(1) Nous remercions sincèrement M. Tardivel des paroles encourageantes qu'il veut bien nous adresser. Nous poursuivons la partie manuscrite de notre *Manuel de Droit civique avec ardeur*, espérant qu'il nous sera donné un jour de publier l'ouvrage dont il est question ici.—C. J. M.

compte de notre personnel enseignant. C'est facile de faire comprendre aux vraies institutrices, à celles qui aiment l'enseignement et en font une carrière, que tous les élèves d'une école doivent travailler et qu'il n'est pas nécessaire d'attendre que les plus jeunes sachent lire pour les faire crayonner sur l'ardoise et leur donner quelques notions de grammaire, d'histoire, de calcul. Il n'en est pas de même de ce que j'appellerai la partie flottante du corps enseignant, de ces jeunes filles qui enseignent *en attendant*, qui espèrent toujours en être à leur dernière année, à leurs derniers six mois d'enseignement, qui se plaisent à penser à chaque visite de l'inspecteur, que c'est la dernière fois qu'elles ont affaire à ce fonctionnaire, qui ne désirent qu'une chose enfin : *changer d'état*, se débarrasser le plus tôt possible du fardeau, bien lourd pour elles, d'élever les enfants des autres; celles-ci sont bien plus difficiles à persuader.

On arrive, cependant, avec de l'énergie et de la persévérance, à améliorer la manière d'enseigner de ces institutrices; mais, comme un grand nombre d'entre elles quittent chaque année l'enseignement et qu'elles sont remplacées par des jeunes filles qui n'ont jamais enseigné, c'est toujours à recommencer. Les conférences pédagogiques, données aux titulaires des écoles, au commencement de chaque année scolaire, faciliteraient beaucoup la tâche et produiraient d'excellents résultats; elle profiteraient surtout à ces nouvelles institutrices, qui ne connaissent généralement pas un mot de pédagogie et qui dirigent leur école tout à fait à l'aveuglette jusqu'à la visite de l'inspecteur. Le besoin de ces conférences s'impose et elles devraient être établies à bref délai.

THÉOP. BEAULIEU, *Isle-Verte*.

Centième conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'Ecole normale Jacques- Cartier, tenue le 24 et le 26 janvier 1895

L'Association des Instituteurs de la circonscription de l'Ecole normale Jacques-Cartier vient de fêter avec éclat sa centième conférence.

Grâce à l'obligeance de ceux des professeurs qui ont bien voulu accepter de faire les frais de cette conférence et me remettre leurs intéressants travaux, je puis alors donner de cette centième réunion des Instituteurs de la région de Montréal un rapport aussi complet que fidèle.

Ce compte rendu de l'une de nos plus belles conférences sera pour chacun des membres de l'Association, j'en suis sûr, un souvenir aussi précieux qu'utile et intéressant, et qui contribuera, je n'en doute pas, vu la publicité que nous lui donnons, à faire connaître davantage l'Association des Instituteurs et à lui gagner les sympathies de tous les hommes sérieux qui ont vraiment à cœur le succès de l'enseignement primaire dans notre province.

La tâche d'organiser cette conférence a été confiée à un comité composé de MM. J.-O. Cassegrain, U.-E. Archambault, G.-P.-E. Famelart, A.-D. Lacroix, C. Dupuis, F.-X.-P. Demers, J.-G.-W. McGown, L.-G. Robillard, et N. Brisebois.

Je crois devoir répéter ici les paroles d'un grand nombre de personnes en dehors de l'enseignement qui ont félicité le comité de la manière intelligente avec laquelle il a organisé cette conférence, et du plein succès qui a couronné ses efforts.

Le programme que ce comité a élaboré marquait trois séances, dont la première eut lieu dans la soirée du 24 janvier.

PREMIÈRE SÉANCE

Bien avant 8 hrs, la grande salle des séances de l'École normale Jacques-Cartier, décorée pour la circonstance avec goût, était littéralement remplie.

Parmi les personnes présentes, on remarquait d'abord Sa Grandeur Mgr Fabre, qui avait bien voulu accepter de présider cette séance; l'Hon. G. Ouimet, surintendant de l'Instruction publique; l'Hon. J. Royal, ex-lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest; M. l'abbé Verreau, principal de l'école normale J.-C.; M. le chanoine Bruchési, M. l'abbé Leclerc, curé de St-Joseph (Montréal); M. Adam, curé du Sacré-Cœur (Montréal); M. Larocque, curé de St-Louis de France, (Montréal); M. G. Lesage, curé du Mile-End; M. l'abbé Bourassa, sous-prin-

cipal de l'École normale J.-C.; M. l'abbé Goyette, curé de Ste-Suzanne; M. l'abbé Généreux, curé dans l'Etat du Maine; M. J.-O. Cassegrain, président de l'Association; M. le Dr Leprohon et M. H.-R. Gray, membres du Conseil de l'Instruction publique; M. C.-J. Magnan, président de l'Association des Instituteurs de Québec; MM. les Drs Desroches, Brennan, Chabot, M. U.-F. Archambault, directeur général des écoles catholiques de Montréal; MM. les inspecteurs d'écoles McGown, Stenson, Curot, Lippens, Lévesque, Dupuis, MM. Emard, ancien instituteur; M. F.-X. Boileau, G. Famelart, M. A.-D. Lacroix, principal de l'École Montcalm; M. F.-X.-P. Demers, principal de l'Académie catholique comm. de Montréal; M. Leitch, A. Grant, O. Doré, principal de l'École Champlain; P.-L. O'Donoghue, principal de l'École Belmont; MM. Ravaux, Baulne, Aubin, professeurs à l'École normale J.-C.; M. Primeau, principal de l'École Olier; M. Anderson, principal de l'École Sarstfield, etc.

Les instituteurs étaient en grand nombre, et la présence des dames contribuait pour beaucoup à rehausser l'éclat de cette soirée.

Après le chant de la *Forge* rendu avec beaucoup de précision par l'Association chorale des Instituteurs, sous la direction de M. le prof. Desroches, M. J.-O. Cassegrain, président de l'Association, ouvrit la séance par les remarques suivantes :

Monseigneur,

Monsieur le Surintendant,

Mesdames,

Messieurs,

Nous célébrons aujourd'hui la centième conférence de notre association.

Afin de donner plus de relief à cette conférence,—qui sera comme une étape dans l'histoire de notre société,—nous avons cru devoir agrandir le cadre de nos invitations. Nous constatons avec plaisir que vous avez répondu à notre appel. Vous comprenez que l'instituteur a besoin de sympathie, qu'on ne doit pas le laisser dans l'isolement; qu'au contraire, il lui faut l'appui moral de ceux au milieu desquels il se trouve placé, pour qu'il puisse, sans défaillance, s'acquitter des rudes et pénibles labeurs de ses fonctions.

Votre présence ici ce soir, mesdames et messieurs,—tout en donnant un cachet particulier à cette séance,—est bien propre à nous encourager : aussi nous faisons-nous un devoir de vous offrir nos plus sincères remerciements.

Monseigneur, en assistant à cette séance, vous nous donnez le plus puissant motif d'aimer notre profession et de nous y attacher davantage. A l'exemple de votre illustre prédécesseur, Mgr Bourget,—qui était membre honoraire de notre association,—vous voulez donner une preuve de l'intérêt que vous portez à la classe enseignante. Vous savez que l'instituteur est l'auxiliaire du prêtre; qu'il exerce même une influence plus immédiate que le prêtre sur le cœur et le caractère des enfants,—puisqu'il est tous les jours en contact avec eux,—et que l'un et l'autre, chacun dans sa sphère d'action, concourent à l'amélioration morale et intellectuelle de la jeunesse. Cette considération suffit pour attirer sur nous votre paternelle sollicitude. Veuillez croire, Monseigneur, que nous sommes très sensibles à ce procédé de votre part, et que nous ne négligerons rien pour mériter la continuation de votre bienveillance.

Nous avons vu avec amertume quelques-uns des membres de votre troupeau méconnaître votre autorité et mépriser vos salutaires avertissements. Nous profitons de la circonstance actuelle pour protester de toutes nos forces contre cette conduite attentatoire à vos droits et à votre dignité. De notre côté, nous sommes heureux de donner en ce moment un témoignage de notre soumission et de notre attachement à votre Grandeur, et de vous dire que toujours nous nous laisserons guider par vos conseils, assurés qu'ils seront constamment conçus dans un esprit de foi et de douceur, selon la noble devise qui orne votre blason.

L'Association des Instituteurs fut fondée en 1857, par l'Hon. M. Chauveau. Dans les vues du fondateur, elle devait être comme une annexe de l'École normale, afin que ceux des instituteurs qui n'avaient pas eu l'avantage de recevoir une formation pédagogique régulière, pussent se perfectionner dans l'art si difficile d'enseigner et se mettre au courant des différentes méthodes. C'est sans aucun doute, pour répondre aux inten-

tions de M. Chauveau, que M. le Directeur de l'École normale Jacques-Cartier a bien voulu se faire un des nôtres et prêter son puissant concours au but que poursuit notre société. Vous savez, vous mes confrères, avec quelle courtoisie il nous a de tout temps accueillis; vous avez été témoins de son assiduité à assister à nos conférences, de la part active qu'il a prise à nos discussions, et vous avez vu l'empressement avec lequel il s'est toujours mis à la disposition de ceux d'entre nous qui ont eu recours à ses lumières. Je sais qu'en rappelant toutes ses choses à votre souvenir, je m'expose à blesser la modestie bien connue de celui qui en est l'objet, mais la reconnaissance fait un devoir, et vous, mes confrères, seriez les premiers à me blâmer si j'agissais autrement.

Parler de la fondation de notre société c'est parler de M. Chauveau, de cet homme qui n'eut rien de plus à cœur que de répandre les bienfaits de l'instruction dans la province. En effet, il a consacré à cette œuvre patriotique ses talents et la plus belle partie de sa vie. Il a toujours eu la plus haute estime pour les instituteurs, les a aidés de ses conseils, et n'a pas craint de s'exposer à toute espèce de désagréments pour leur prêter main forte dans les circonstances difficiles où ils ont pu se trouver. A ce titre, M. Chauveau a droit à notre gratitude, et ce n'est pas sans émotion que je viens déposer sur sa tombe un souvenir de reconnaissance.

Je m'arrête ici. Une voix plus autorisée et plus éloquente que la mienne vous dira dans quelques instants ce qu'a été M. Chauveau dans les différentes phases de sa carrière, et vous fera entrevoir la place que l'histoire impartiale lui réserve parmi ceux qui ont jeté le plus d'éclat sur le nom canadien.

Je me rendrais coupable d'un oubli impardonnable, mesdames et messieurs, si je n'ajoutais ici que les instituteurs sont encore l'objet de la même bienveillance, de la même sympathie de la part du département de l'Instruction publique, et que l'hon. Surintendant actuel est le digne successeur de M. Chauveau.

Après avoir parcouru les registres de notre association, je crois pouvoir dire que nos séances ont été assez bien remplies. Les

sujets les plus pratiques, comme les questions de méthode les plus difficiles, ont été l'objet de longues et sérieuses discussions.

Des études sur des matières qui semblent en dehors de l'enseignement, mais qui s'y rattachent par quelque côté, sont venues rompre la monotonie de nos délibérations, et ont contribué, dans une large mesure, à répandre de l'attrait dans nos conférences.

Voici sous une forme aussi succincte que possible, un aperçu des travaux de l'Association :

PÉDAGOGIE (principes généraux d'éducation) :—94 lectures ou discours, 5 discussions.

MÉTHODOLOGIE :—

Lecture :—5 lectures, 5 discussions.

Ecriture :—1 lecture.

Français :—1 lecture, 9 discussions.

Anglais :—1 lecture, 3 discussions.

Calcul :—5 lectures, 10 discussions.

Histoire :—13 lectures, 9 discussions.

Géographie :—3 lectures, 6 discussions.

Hygiène :—4 lectures, 3 discussions.

Agriculture :—3 lectures.

Littérature :—29 lectures, 1 discussion.

INDUSTRIE ET COMMERCE :—6 lectures.

BEAUX-ARTS :—6 lectures.

SCIENCES PHYSIQUES :—19 lectures.

PHILOSOPHIE :—10 lectures.

JOURNAUX D'ÉDUCATION :—2 lectures, 4 discussions.

PENSIONS DE RETRAITE :—5 lectures, 12 discussions.

Soit 207 lectures ou discours, et 89 discussions. En tout 296 travaux.

Comme on le voit par ce rapide exposé, les matières qui constituent la base d'un bon enseignement élémentaire, la lecture, l'écriture, l'orthographe, le calcul, l'histoire et la géographie, ont été l'objet immédiat et le plus fréquent de nos discussions. Ce n'est pas sans raison, puisque ces matières sont d'une application de tous les jours. En effet, il n'est personne, quelque soit sa carrière, qui puisse se passer de ces premières connaissances, et, d'un autre côté, celui qui les possède et qui veut en profiter, ne saurait manquer de se créer une honnête existence.

Quant aux autres matières d'enseignement, bien qu'elles figurent dans nos programmes

d'études, nous n'y avons pas donné le même soin, sans toutefois les avoir négligées. Ces matières, suivant nous, ne sont que d'une importance secondaire et d'un intérêt purement local.

Vous remarquerez, mesdames et messieurs, que nous n'avons pas soulevé de discussion à propos d'Instruction religieuse, parce que sur ce point, nous nous laissons guider par l'Eglise, aux décisions de laquelle nous serons toujours heureux de nous conformer de la manière la plus expresse et la plus absolue.

Les résultats qu'ont obtenus nos conférences sont, permettez-moi de le dire, satisfaisants. Notre association peut soutenir la comparaison avec les autres sociétés qui poursuivent un but identique. Néanmoins, il nous reste encore beaucoup à faire, et nous ne devons pas nous arrêter en chemin. Continuons à travailler avec ardeur; efforçons-nous de nous mettre au niveau des exigences actuelles de notre profession. Aujourd'hui que la tendance du grand nombre est de ne rien faire et de s'amuser davantage, donnons l'exemple du travail, mais d'un travail sérieux; inspirons le goût de l'étude aux enfants confiés à nos soins, et surtout faisons-leur comprendre que la valeur réelle d'un homme est en raison directe de la culture morale et intellectuelle qu'il a reçue.

M. P.-J. Leitch, professeur de l'Académie commerciale catholique de Montréal, fut ensuite présenté à l'assemblée. Il fit part d'un très joli travail intitulé : *The Teacher's relations to his pupils, the community, and himself as a man*.

Après l'intéressante conférence de M. Leitch, M. J.-G.-W. McGown déclama, avec le talent que nous lui connaissons tous, la belle et touchante poésie de François Coppée, intitulé : *La Veillée*. Tous ceux qui ont eu la bonne fortune de l'entendre, ne l'ont certainement pas regretté. Aussi les applaudissements ne lui ont pas fait défaut de la part de l'assemblée qui le rappela.

Vint ensuite M. l'abbé Bourassa, sous-principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier, que le public a déjà eu l'occasion d'entendre plus d'une fois, et dont le talent comme conférencier est très avantageusement apprécié de tous.

M. Chauveau et l'Idée nationale, tel est le titre de sa conférence, que je suis heureux d'inclure dans ce rapport, et qu'on lira, sans doute, avec intérêt et profit. (1)

N. BRISEBOIS,
Secrétaire.

(à suivre.)

PARTIE PRATIQUE

Instruction religieuse

EXPLICATION DU CATÉCHISME

Q. Adam et Eve étaient-ils innocents et saints au moment de leur création.

R. Oui, Adam et Eve étaient *innocents* et *saints* au moment de leur créateur.

—Adam et Eve étaient *innocents* et *saints* quand Dieu les créa, cela veut dire qu'ils étaient exempts de péché et portés au bien.

Ils étaient heureux aussi car ils n'étaient sujets ni aux misères de cette vie ni à la mort.

CHAPITRE SIXIÈME

DU PÉCHÉ ET DES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE PÉCHÉS

Q. Qu'est-ce que le péché actuel ?

R. Le *péché actuel* est celui que l'on commet soi-même, de sa *propre volonté*, quand on est parvenu à l'*âge de raison*.

—On appelle péché toute désobéissance à Dieu, soit que Dieu commande par lui-même, soit qu'il commande par ceux à qui il a confié son autorité; comme l'Église, nos parents nos maîtres et généralement tous nos supérieurs spirituels et temporels.

Le mot actuel est employé par opposition à originel mais il ne désigne pas seulement

(1) Nous regrettons, faute d'espace, de ne pouvoir reproduire ici le très joli discours de M. l'abbé Bourassa et les intéressantes conférences de MM. Leitch et Reynolds. On peut lire ces travaux dans le *Journal de l'Instruction publique* du mois de février dernier.

les péchés que l'on fait dans le moment présent, mais tout péché passé, présent ou futur : commis par un acte de sa propre volonté.

Commettre un péché de sa *propre volonté* veut dire en le faisant exprès, en le faisant parce qu'on le veut; toute action que l'on ferait malgré soi, par exemple en dormant, en étant dans le délire, ou par force, ne serait pas un acte de sa propre volonté et par conséquent ne serait pas un péché.

L'*âge de raison*, c'est l'âge où l'on devient capable de distinguer le bien du mal, c'est ordinairement vers sept ans que l'on est capable de faire cette distinction. Les tout petits enfants ne peuvent donc pas faire des péchés parce qu'ils ne sont pas encore capables de distinguer clairement ce qui est bien de ce qui est mal.

ED. LASFARGUE, *Ptre.*

(à suivre.)

Langue française

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE

I

DICTÉE

LE HOUBLON

Le *houblon* est une plante *vivace*, *grim-pante*. Il a des fleurs mâles et des fleurs femelles sur des *pieds* différents. On le cultive pour récolter ses fleurs femelles, qu'on appelle *cônes*. On les emploie dans l'industrie de la *brasserie*. Elles servent à donner à la bière, par leur *infusion*, un goût spécial, une amertume agréable.

EXPLICATIONS

Houblon : les terrains plantés de houblon se nomment *houblonnrières*; — *h* aspirée; — *Vivace* : c'est-à-dire qui repousse de ses racines pendant plusieurs années, non comme les plantes *annuelles* ou *bisannuelles* qui ne vivent qu'un ou deux ans; — *Grimpante* : qui roule ses tiges autour de perches plantées à cet effet; — *Pieds* : signifie *plants, plantes* en ce cas; — *Cônes* : à cause de leur forme; de même

les cônes du sapin, du mélèze, etc.—*Emploie* : répéter la remarque faite sur la conjugaison des verbes en *oyer*.—*La brasserie* : l'industrie du *brasseur* qui *brasse*, mélange dans le *brassin* les matières nécessaires à la fabrication de la bière.—*Infusion* : le liquide qu'on obtient en les laissant un certain temps dans l'eau bouillante.

II

DICTÉE

LA GRANDE SŒUR

Elle est charmante, cette *grande sœur* qui porte son petit frère. Le gros paresseux pourrait déjà marcher *s'il* le voulait, mais il ne veut même pas essayer. Quand sa sœur le pose *par terre*, il se laisse *choir exprès* et pousse de véritables hurlements jusqu'à ce qu'elle l'ait repris dans ses bras. Aussi c'est *sa faute* à elle : pourquoi lui fait-elle de ses bras un nid si doux ? Pourquoi lui *raconte-t-elle* de si jolies histoires ? Pourquoi lui *laisse-t-elle* voir jusqu'à quel point elle est *folle de lui* ? *N'importe*, elle est charmante cette grande sœur qui porte son petit frère.

LAVOISIN.

EXPLICATIONS

Grande : ici dans le sens d'*ainée* ; — la signification de grand dans grand-père, grand-oncle, etc. ?—*S'il* : donner d'autres exemples d'émissions faites comme celle-ci par raison d'euphonie.—*Par terre* : à terre serait plus juste puisque l'enfant n'y touchait pas ; *par terre* se dirait s'il tombait en courant.—*Choir* : ne s'emploie qu'à l'infinitif et au parti-cipe passé *chu, chue*.—*Exprès* : avec intention, volontairement ; *un exprès* ?—*Sa faute* : c'est à la suite de ses actions, elle en est responsable ; — *faute de* ?—*Raconte-t-elle, laisse-t-elle* : quand place-t-on comme ici un *t* entre le verbe et son sujet ?—*Folle de* : a une affection très vive, exagérée.—*N'importe* : malgré cela, oubliant ce défaut ; — *importer* signifiant être de conséquence, n'est d'usage qu'aux troisièmes personnes ; — *importer*, verbe actif ? se conjugue alors à toutes les formes.

III

DICTÉE

PROMENADE SUR LES BORDS DE LA RIVIÈRE
PETICOULIAC

L'aspect général de ce pays fait songer aux environs de Montréal. A la *franche allure* des *gens*, à la politesse et à l'air de connaissance avec *lesquels* ils nous saluent au passage, on s'aperçoit bien qu'on est dans un pays français et catholique. On le devinerait du reste à la seule apparence des maisons. Elles n'ont pas cette *architecture* de fantaisie, ces airs de *prétentions* plus ou moins ridicules qu'on remarque dans les campagnes des États-Unis et qui menacent de s'introduire au Canada. On voit que les propriétaires les ont *bâties en vue* de leur propre confort, et non pour attirer les yeux des passants, et qu'ils ont profité de leur expérience des lieux et du climat. *Le site* de ces habitations est bien choisi, et leurs ouvertures principales *regardent* le soleil levant, afin d'en recevoir abondance de lumière et de chaleur. *Leur construction* simple et régulière est faite de façon à présenter le moins de surface possible au vent et au froid. L'habitant acadien s'y montre tel qu'il est, vrai homme des champs dans le sens antique du mot, *en ayant gardé* les goûts modestes et les solides qualités.

L'abbé H.-R. CASGRAIN.

(Voyage au pays d'Évangéline.)

EXPLICATIONS DE MOTS ET EXERCICES.—*Peticouliac* : Rivière qui passe à Moncton et qui se jette au fond de la baie de Chignectou, N.-B.—*L'aspect* : citez des mots dans lesquels se trouve le radical *spect* : *respect, spectacle, spectateur, suspect, circonspect, inspecteur*. Expliquez ces mots : 1° *Inspecteur* : *spect* indique l'acte de regarder, *in* signifie dedans. 2° *Circonspect* : veut dire prudent, car *circon* signifie autour de ; un homme *circonspect* est celui qui se résout à agir lorsqu'il a considéré toutes les circonstances favorables ou défavorables qui peuvent se rapporter à ce qu'il veut entreprendre... — *franche allure* : *allure*, manière d'aller ;

quand le mot *franc* signifie sincère, libre, indépendant, son féminin est *franche*, comme ici ; mais s'il désignait quelque chose ayant rapport au *peuple Franc*, son féminin serait *franque* : la nation *franque* ; les lois *franques*. — *gens* : Le singulier de ce mot est *gent*, du genre féminin : *La gent volatile* ; c'est-à-dire les oiseaux. *Gens* au pluriel est masculin et les adjectifs qui le suivent se mettent toujours au masculin. On emploie le féminin (par euphonie) pour les adjectifs qui précèdent immédiatement le mot *gens* ; et ceci entraîne nécessairement, comme conséquence, à mettre aussi au féminin les autres adjectifs qui précèdent. On ne met pas le féminin si le mot qui précède *gens* a la même forme aux deux genres comme *les, ces, braves, honnêtes*, etc. Exemple : *Tous ces gens-là... Toutes ces bonnes gens... Tous ces braves gens... Les gens sérieux... Les gens instruits... D'après ce qui précède on devrait écrire suivant la règle : Les vieilles gens, instruits par l'expérience, sont soupçonneux.* Mais le bon goût demande d'exprimer autrement : *Les gens âgés, instruits par l'expérience*, etc. Les expressions : *gens d'affaires* (commerçants, banquiers, notaires), *gens de robe* (avocats, juges), *gens d'épée* (militaires) sont essentiellement du masculin ainsi que tous les mots qui s'y rapportent, qu'ils soient placés avant ou après. — *lesquels* : pourquoi le masculin pluriel ? Antécédents : *politesse et air*. — *Architecture* : l'art de construire les édifices, les maisons. Ici ce mot signifie la forme extérieure. — *prétentions* : manières d'agir par lesquelles on veut se faire estimer, considérer. — *bâties* : accord avec le compl. dir. les fém. pl. — *en vue de* : locution prépositive établissant le rapport entre *confort et ont bâties*. — *Le site* : c'est-à-dire le lieu. Quel est le verbe ? *seoir*, d'où *asseoir, surseoir*, il y a aussi *situer, situation*. Faites remarquer quelques formes de ces verbes : *étant, sis, sise, assis, il sied, il siéra, il s'asseyait, il asseoyait* solidement les fondations, etc. — *regardent* : signifie ici sont tournées vers. — *Leur construction* : quel possesseur indique *leur* ? les maisons et c'est la raison du singulier ; si *leur* indiquait les propriétaires, on devrait mettre ?... *leurs constructions*, au pluriel ; car ce mot signifierait alors les choses construites, les mai-

sons. — *en ayant gardé* : analysez *en* : il remplace *hommes des champs* et est compl. détér. de *goûts et de qualité*. — *gardé* : invariable parce que ? ... le compl. dir. est après.

MATHÉMATIQUES

1907.
Vans ARITHMÉTIQUE

1° Une dame remet à sa servante \$1.70 pour lui acheter un lièvre, un poulet et un canard. La servante lui rapporte 70 cts. Elle se rappelle seulement que le lièvre coûte 15 cts et que le poulet coûte 25 cts de plus que le canard. Trouvez le prix du poulet et du canard ?

Solution :

\$1.70 - .70 = \$1.00. Prix du lièvre, du poulet et du canard.

1.00 - .15 = .85. Prix du poulet et du canard.

.85 - .25 = .60. Ce que le poulet et le canard auraient coûté si le poulet avait coûté le même prix que le canard.

$\frac{.60}{2} = 30$ cts. Prix du canard. Rép.

$.30 + .25 = 55$ cts. Prix du poulet. Rép.

2° Une couturière employait 3 ouvrières, à chacune desquelles elle donnait 50 cts par jour. Elle achète une machine à coudre de \$45 et elle fait alors le même ouvrage avec 2 ouvrières. Dans combien de jours aura-t-elle gagné ce que lui coûte la machine ?

Solution :

$3 \times .50 = \$1.50$; $2 \times .50 = \$1.$

$\$1.50 - \$1 = .50$ cts économie par jour.

$\frac{45}{.50} = 90$ jours. Rép.

FRACTIONS (1)

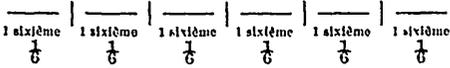
Sixièmes

Tirez une ligne sur vos ardoises :

Divisez cette ligne en six parties égales.

(1) Ce cours de fractions qui est donné dans l'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE depuis quelques années formera un tout qu'il importe de conserver.

Ecrivez au-dessous de chaque partie le nom de cette partie :



Combien y a-t-il de sixièmes dans cette ligne ? Quand on divise une ligne en six parties égales quel nom donne-t-on à chacune de ces parties ? Quand on divise une pomme en six parties égales quel nom donne-t-on à chacune de ces parties ? Si je divise une orange également entre 6 élèves quelle portion de l'orange chaque élève recevra-t-il ? Combien y a-t-il de sixièmes dans une pomme ; dans une orange ; dans un melon ; en 60 cts ; dans un objet quelconque ? Six. Ainsi quand on divise un objet en six parties égales, chacune de ces parties est un sixième de l'objet ou du tout ? Si vous divisez 6 centins également entre 6 élèves, quelle partie des 6 centins chaque élève recevra-t-il ? Un sixième. Combien de centins ? Un. Quelle est le sixième de six centins ? Un centin. Quel est le sixième de 12 pommes ? Quel est le $\frac{1}{6}$ de 18 oranges ? Quel est le $\frac{1}{6}$ d'un pied ? 2 pouces. Quel est le $\frac{1}{6}$ d'une année ? 2 mois. Quel est le $\frac{1}{6}$ de 2 années ? 4 mois. Quel est le $\frac{1}{6}$ de 24 ? Quel est le $\frac{1}{6}$ de 30 ? Quel est le $\frac{1}{6}$ de 42 ?

Si 1 verge de velours coûte \$6, que coûtera $\frac{1}{6}$ de verge ? \$1 ou le $\frac{1}{6}$ de \$6. Quelle partie de 1 vg. pourra-t-on acheter avec \$2 ; avec \$3 ; avec \$4 ; avec \$5 ; avec \$6 ? Quel est le $\frac{1}{6}$ de \$6 ? Un est quelle fraction de 6 ? $\frac{1}{6}$. Deux sont quelle fraction de 6 ? $\frac{2}{6}$. Trois sont quelle fraction de 6 ? Etc.

Deux crayons sont le $\frac{1}{6}$ de combien de crayons ? Si $\frac{1}{6}=2$, six sixièmes ou le nombre sera égal à 6 fois $2=12$.

3 sont le $\frac{1}{6}$ de quel nombre ? 18. 5 sont le $\frac{1}{6}$ de quel nombre ? 30. Etc., etc.

Un ouvrier fait $\frac{1}{6}$ d'une clôture en 3 jours ; combien de jours aura-t-il travaillé quand la clôture sera terminée ? Pour faire $\frac{1}{6}$ il faut travailler pendant 3 jours :

pour faire 6 sixièmes il faut travailler pendant 6 fois 3 jours = 18 jours. Etc.

Tirez sur vos ardoises trois lignes, chacune de 6 pouces de long. Divisez la 1ère en demi, la 2e en sixièmes, la 3e en tiers.

Comparez les trois lignes et trouvez combien il y a de sixièmes dans un demi, combien il y a de sixièmes dans un tiers.

Quelle est la moitié de 12 pouces ? 6 pcs. Quel est le $\frac{1}{6}$ de 12 pcs ? 2 pcs ? Quels sont les $\frac{2}{6}$ de 12 pcs ? 6 pcs. Combien de $\frac{1}{6}$ de 12 valent la moitié de 12 ? 3.

Quelle est la moitié de 18 ? Quel est le $\frac{1}{6}$ de 18 ? Quels sont les $\frac{2}{6}$ de 18 ? Combien de $\frac{1}{6}$ de 18 valent la moitié de 18 ?

Combien y a-t-il de $\frac{1}{6}$ dans un demi ?

Quel est le $\frac{1}{6}$ de 12 ? 2. Quels sont les $\frac{2}{6}$ de 12 ? 4. Quel est le $\frac{1}{6}$ de 12 ? 4. Quelle différence y a-t-il entre le $\frac{1}{6}$ de 12 et les $\frac{2}{6}$ de 12 ? Il n'y a pas de différence.

Quel est le $\frac{1}{6}$ de 18 ? Quels sont les $\frac{2}{6}$ de 18 ? Quel est le $\frac{1}{6}$ de 18 ? Quelle différence y a-t-il entre les $\frac{2}{6}$ et le $\frac{1}{6}$ de 18 ? Etc., etc.

Combien de $\frac{1}{6}$ d'un objet valent le tiers de cet objet ?

Si 6 crayons coûtent 24 cts, que coûtera 1 crayon ? Un crayon coûtera $\frac{1}{6}$ de 24 cts = 4 cts.

Si 6 crayons coûtent 24 cts. que coûteront 2 crayons ? 2 crayons coûteront $\frac{2}{6}$ ou ce qui est la même chose $\frac{1}{3}$ de 24 cts = 8 cts.

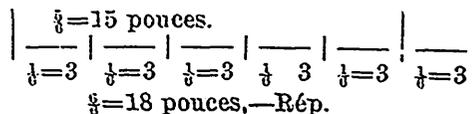
Si 6 crayons coûtent 24 cts, que coûteront 3 crayons ? 3 crayons coûteront $\frac{3}{6}$ ou ce qui est la même chose le $\frac{1}{2}$ de 24 cts = 12 cts.

Si 6 crayons coûtent 24 cts, que coûteront 4 crayons ? 4 crayons coûteront $\frac{4}{6}$ ou ce qui est la même chose $\frac{2}{3}$ de 24 cts = 16 cts.

Si 6 crayons coûtent 24 cts, que coûteront 5 crayons ? 5 crayons coûteront $\frac{5}{6}$ de 24 cts = 20 cts. Etc., etc.

Quinze pouces sont les $\frac{5}{6}$ de combien de pouces ?

Solution :



Autre solution :

$$\frac{1}{3} = 15$$

$$\frac{1}{3} = \frac{15}{3} = 3$$

$$\frac{1}{3} = 6 \times 3 = 18. \text{---Rép.}$$

PERCENTAGE

J'achète une maison \$1200. En la vendant je demande un prix tel qu'après avoir déduit 20% je réalise un bénéfice de 25%. Quel prix ai-je demandé et combien ai-je vendu la maison ?

Solution :

La maison a coûté \$1200 ; en la vendant je gagne 25 cts par piastre, c'est-à-dire \$300. Donc je vends la maison \$1200 + 300 = \$1500. ---Rép.

Mais je ne demande pas \$1500 ; je commence par demander un prix plus élevé afin de pouvoir diminuer ensuite de 20%, c'est-à-dire qu'afin de recevoir 80 cts je demande \$1. Autant de fois que 80 cts seront contenus en \$1500, autant de fois je demanderai \$1.

$$\frac{1500}{80} = \$1875. \text{---Rép.}$$

ALGÈBRE

INTRODUCTION

(Tous droits réservés)

Ces exercices sont gradués de manière à servir de trait d'union entre l'arithmétique et l'algèbre.

Quatrième série de problèmes

1° Thomas, Jean et Paul ont gagné \$72. Trouvez le gain de chacun, sachant que le gain de Jean est 3 fois le gain de Thomas et que le gain de Paul est 5 fois le gain de Thomas.

Solution :

Soient x le gain de Thomas ; $3x$ le gain de Jean ; $5x$ le gain de Paul.

$$\text{Alors } x + 3x + 5x = 72$$

$$9x = 72$$

$$x = \frac{72}{9} = 8$$

$$3x = 3 \times 8 = 24$$

$$5x = 5 \times 8 = 40$$

2° On veut vendre une voiture, un cheval et ses harnais \$480 ; le cheval vaut 5 fois ses harnais, et la voiture 2 fois le cheval ; trouver les prix respectifs ?

Solution :

Soit x le prix des harnais, alors $5x =$ le prix du cheval et $10x =$ le prix de la voiture.

$$x + 5x + 10x = \$480$$

$$16x = 480$$

$$x = \frac{480}{16} = 30 \text{ prix des harnais.}$$

$$5x = 5 \times 30 = 150 \text{ " du cheval.}$$

$$10x = 10 \times 30 = 300 \text{ " de la voiture.}$$

3° Une mère et ses deux enfants ont ensemble 72 ans : trouver l'âge de chacun des enfants et de la mère, sachant que l'aîné a 2 fois l'âge du frère, et que la mère a le double de l'âge de ses fils. Rép. 8, 16, 48.

4° Un homme acheta un cheval, une vache et un mouton pour \$192 ; la vache coûta 3 fois le prix du mouton et le cheval 4 fois le prix de la vache. Combien payait-il pour chaque animal ? Rép. Mouton \$12 ; vache \$36 ; cheval \$144.

5° La somme de 3 nombres est 38 ; le 2e est le tiers du 1er et le 3e est le $\frac{1}{2}$ du 1er. Quels sont les trois nombres. Rép. 24, 8, 6.

6° A, B et C ont gagné \$27.50 dans une semaine. Le gain de A est 2 fois le gain de B et 3 fois le gain de C. Quels sont les gains respectifs ? Rép. \$15, \$7.50, \$5.

7° Edouard, Louis et Pierre ont ensemble 234 billes (*marbres*) ; le nombre d'Edouard est égal au $\frac{2}{3}$ du nombre de Louis et le nombre de Louis est égal au $\frac{3}{4}$ du nombre de Pierre. Combien ont-ils chacun ? Rép. Ed. 36, Ls 90, P. 108.

J. AHERN.

LANGUE ANGLAISE

LEÇONS D'ANGLAIS D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE PAR J. AHERN

(Tous droits réservés.)

FORTY-FIRST LESSON.

REVIEW.

Variez l'ordre des questions suivantes jusqu'à ce que les élèves soient capables de répondre instantanément quel que soit l'ordre suivi.

N'expliquez pas en français ; le succès dépend de la fidélité à suivre cette règle.

Faites parler d'abord les élèves qui ont le plus d'aptitude pour l'anglais.

Dites aux élèves à tour de rôle : Have I a collar ? **R.** Yes, sir, you have. (*Sous entendu a collar.*)

A une dame la réponse sera : **R.** Yes, madam, you have, ou No, madam, you have not.

A une demoiselle la réponse sera : **R.** Yes, miss, you have, ou No, miss, you have not, selon le cas.

Where is it ? **R.** It is around your neck.

What color is it ? **R.** It is white.

What color is the blackboard ? **R.** It is black.

Have you a collar ? **R.** Yes, sir, yes, madam, ou yes, miss, I have. (*Sous entendu a collar.*)

Where is it ? **R.** It is around my neck.

What color is it ? **R.** It is white.

Montrez de l'encre noire et dites : What color is this ink ? **R.** It is black.

Montrez le col de E. Martin et dites aux autres élèves : Has E. Martin a collar ? **R.** Yes, sir, ou Yes, miss, ou Yes, madam, selon le cas, he has.

Where is it ? **R.** It is around his neck.

What color is it ? **R.** It is white.

Montrez de l'encre rouge et dites : What color is this ink ? **R.** It is red.

Montrez le col de Marie Leblanc et dites aux autres élèves : Has Marie Leblanc a collar ? **R.** Yes, sir, ou Yes, miss, ou Yes, madam, selon le cas, she has.

Where is it ? **R.** It is around her neck.

What color is it ? **R.** It is white.

Montrez un morceau de papier bleu et dites : What is the color of this paper ? **R.** It is blue.

Montrez un élève qui n'a pas de col, Zoé Lebrun, et dites aux autres élèves : Has Zoé Lebrun a collars ? **R.** No, sir, ou No, miss, ou No, madam, she has not.

Montrez votre col et en même temps les cols de un ou de plusieurs élèves et dites-leur : Have we collar ? **R.** Yes, sir, ou Yes, miss, ou Yes, madam, selon le cas, we have.

Where are they ? **R.** They are around our necks.

What is their color ? **R.** It is white.

Montrez votre col et celui de deux ou plusieurs élèves et dites aux autres : Have we collars ? Yes, sir, ou Yes, madam, ou Yes, miss, you have.

Montrez les cols de deux ou trois élèves et dites aux autres : Have they collars ? **R.** Yes, sir, ou Yes, madam, ou Yes, miss, they have.

Where are they ? **R.** They are around their necks.

What is their color ? **R.** It is white.

PREMIERS PRINCIPES DE TENUE DE LIVRES

(Droits réservés.)

(1) QUESTIONS SUR L'EXEMPLE PRÉCÉDENT.—1. De quel côté du compte de Mdses faut-il inscrire le 1er item ? *Rép.* Du côté du débit.—2. Pourquoi faut-il inscrire le 1er item au débit ? *Rép.* Parce qu'il faut débiter le compte de Mdses de la valeur des Mdses achetées.—3. De quel côté du compte de Mdses faut-il inscrire le 2e item ? *Rép.* Du côté du crédit.—4. Pourquoi faut-il inscrire le 2e item au crédit ? *Rép.* Parce qu'il faut créditer le compte de Mdses des Mdses vendues.—5. De quel côté du compte de Mdses faut-il inscrire le 3e item ? *Rép.* Du côté du crédit.—6. Pourquoi faut-il inscrire le 3e item au crédit ? *Rép.* Parce qu'il faut créditer le compte de Mdses de la valeur des Mdses en magasin à la fin de l'année.—7. Combien les ventes de Mdses ont-elles rapporté ? *Rép.* \$71.—8. Quelle est la valeur des Mdses en magasin ? *Rép.* \$10.—9. Quel est le total du crédit du compte de Mdses ? *Rép.* \$81.—10. Combien les Mdses ont-elles coûté ? *Rép.* \$75.—11. Quelle est la différence entre les deux côtés du compte de Mdses ? *Rép.* La différence est \$6 ; dans ce cas c'est un gain.—12. Pourquoi est-ce un gain dans ce cas ? *Rép.* Parce que les Mdses ont rapporté plus qu'elles n'ont coûté.—13. Quand la différence entre les deux côtés de Mdses est-elle une perte ? *Rép.* Quand le débit est plus fort que le crédit, c'est-à-dire quand les Mdses ont coûté plus qu'elles n'ont rapporté.

J. AHERN.

Assemblées du Bureau des examinateurs catholiques de Québec, tenues les 13^{ème} et 14^{ème} jour de novembre dernier, 1894. (1)

Membres du Bureau : MM. les abbés T.-G. Rouleau, F. Faguy ; MM. F.-X. Toussaint, Caudide Dufresne, Jos. Prémont, John Ahern et M. O'Ryan.

Tous présents excepté M. l'abbé Faguy et M. M. O'Ryan.

(ABRÉVIATIONS.—*dist.* : distinction—*satisf.* : satisfaisant—*f.* : français—*a.* : anglais.)

DIPLOME MODÈLE

Mlles Beaudouin, avec *dist. f.* ; Blais, M.-Léontine, *dist. f.* ; Bonneau, Marie-Elmire, *satisf. f.* ; Boucher, M.-Adèle-Hermine, *dist. f.* ; Cadoret, M.-Malvina, *satisf. f.* ; Desaulniers, Jos.-P.-Victoire, *dist. f.* ; Dionne, M.-Laure, *dist. f.* ; Drouin, M.-R.-Anna, *dist. f.* ; Fradet, M.-L.-Ludivine, *dist. f. a.* ; Goselin, M.-A. Bernadette, *dist. f. a.* ; Lambert, M.-Célanire, *dist. f.* ; Lemay, M.-Célerine-Angéline, *dist. f.* ; Samson, M.-Elisabeth, *dist. f.*

DIPLOMES ÉLÉMENTAIRES

Mlles Alexander, M.-Louise, *dist. a.* ; Antil, M.-Ida-Alvina, *dist. f.* ; Audet, M.-Martine-Flore, *dist. f.* ; Bédard, M.-E.-Alvina, *dist. f.* ; Boily, M.-Zoé-Bernadette, *dist. f.* ; Bouchard, M.-Louise-Alodie, *dist. f.* ; Bouffard, M.-Amanda, *dist. f.* ; Boutin, M.-Amanda, *dist. f.* ; Burns, Mathilda-Monica, *dist. a.* ; Buteau, M.-Luce-Lumina, *satisf. f.* ; Caron, M.-Agathe, *dist. f.* ; Charost, A.-Blanche-Jeanne, *dist. f. a.* ; Côté, M.-Poinéla, *dist. f.* ; Côté, M.-A.-Corinne-Eva, *dist. f. a.* ; Coulombe, M.-A.-Joséphine, *dist. f.* ; Daigle, M.-A.-Céline, *satisf. f. a.* ; Dutil, M.-Angèle, *dist. f.* ; Fortier, M.-L.-Elodie, *dist. f.* ; Fortier, M.-Clorida, *satisf. f.* ; Fortin, M.-Elmire-T. *dist.*

(1) Depuis quelques mois, pour des raisons qui seraient trop longues à énumérer ici, nous n'avons pas publié la liste des jeunes personnes brevetées par le Bureau de Québec. A l'avenir, nous publierons régulièrement cette liste. Le compte rendu de la séance des 12 et 13 mars 1895 paraîtra aussitôt que nous aurons pu nous le procurer.

f. ; Fournier, M.-A.-Ludivine, *dist. f.* ; Gaboury, M.-Arthémise, *satisf. f.* ; Gagné, M.-Malvina, *dist. f.* ; Gagnon, Anna-Marie, *dist. f. a.* ; Guimont, M.-Octavie, *satisf. f.* ; Hardy, de Chatillon, Joseph-Edouard, *dist. f. a.* ; Hardy, M.-R.-Antoinette, *dist. f.* ; Jacques, M.-Lse. -Zéphirine, *dist. f.* ; Laflamme, M.-P.-Clothilde, *satisf. f.* ; Laflamme, M.-G.-Zorila, *satisf. f.* ; Laflamme H.-Léophile, *dist. f.* ; Lafrance, M.-Anne-Delvina, *satisf. f.* ; Langevin, M.-Olive-Alice, *dist. f.* ; Lemay, M.-Alphonsine-Eveline, *satisf. f.* ; Mayrand, M.-Mélina-Octavie, *dist. f.* ; Mercier, M.-Clorida, *satisf. f.* ; Morin, M.-Euphémie-Eve, *satisf. f.* ; Normand, M.-Anna-Alma, *dist. f.* ; Ouellet, M.-Aune, *dist. f.* ; Paradis, M.-Claire, *dist. f. a.* ; Petitclerc, M.-A.-Louise, *dist. f.* ; Plamondon, M.-Joséphine-Adèle, *dist. f. a.* ; Roy, M.-Philomène-Amanda, *satisf. f.* ; Tardif, Marie-Emma, *dist. f.* ; Thériault, M.-Eva-Amanda, *dist. f.* ; Turcotte, Joseph-Arthur, *dist. f.*

Variétés

Un ingénieur de Québec, M. C. Baillargé, jette le cri d'alarme, dans l'*Electeur* du 6 du courant, à propos de certains projets de canalisation que les Américains se proposent de mettre à exécution au dépend du St-Laurent. C'est ainsi que la ville de Chicago est à faire creuser un canal maritime et d'écurage de ses eaux d'égout, qui dérobe—et cela par acte législatif du congrès des Etats-Unis—au lac Michigan 600,000 pieds cubes d'eau par minute, pour les diriger par les rivières des Plaines, Illinois et Mississipi sur le golfe du Mexique. Ce qui est encore plus sérieux, dit M. Baillargé, voilà qu'une compagnie au capital de (\$100,000,000) cent millions de piastres dite " Compagnie Américaine de Canalisation Maritime " vient de présenter au Sénat des Etats-Unis, un *bill* d'incorporation de la dite compagnie ; et à quel effet, pense-t-on ? nul autre que celui de diriger sur la rivière Hudson en route pour New-York et l'Atlantique par voie des Etats-Unis, une nouvelle saignée au Saint-Laurent, diminuant encore probablement d'un tiers, peut-être des deux-tiers, puisqu'il ne s'agit point d'un seul canal, mais de plusieurs, le cours, la quantité, la profondeur des eaux qui, des grands lacs.

alimentent et forment notre seule voie maritimes à l'Océan.

Le Saint-Laurent se réduira donc sous peu d'années, si nos gouvernements n'ouvrent point les yeux pour arrêter de suite ces projets monstres d'enrichissements de nos amis des Etats-Unis, à nos dépens, aux seules eaux de la vallée du Lac Ontario et des tributaires actuels du St-Laurent, l'Ottawa, le St-Maurice et autres cours d'eaux qui s'y déversent.

Nous sommes de l'avis de l'ingénieur québécois : les Canadiens ne doivent pas laisser MM. les Américains diminuer audacieusement le majestueux cours de leur grand fleuve.

Le *Journal du Peuple* de Montréal vient de paraître. Succès à ce vaillant journal catholique.

Il est question de faire entrer Terre-Neuve dans la Confédération canadienne. Suivant nous, ce serait un danger de plus pour les intérêts canadien-français. D'ailleurs, notre territoire actuel est grand plus qu'il ne le faut. Ensuite, Terre-Neuve a des dettes considérables et possède une population dont les différents éléments sont presque toujours en désaccord.

L'Église catholique en Angleterre en 1895 :

| | 1829 | 1845 | 1851 | 1870 | 1895 |
|--|------|------|------|------|------|
| Prêtres. | 477 | 776 | 958 | 1727 | 3000 |
| Chapelles. | 449 | 622 | 683 | 1354 | 1763 |
| Monastères. ... | — | 3 | 17 | 69 | 244 |
| Couvents. | 16 | 34 | 53 | 223 | 491 |
| Collèges. | 2 | 12 | 11 | 20 | 38 |
| Membres du <i>Privy Council</i> | | | | | 6 |
| Membres de la Chambre des lords. | | | | | 34 |
| Membres de la Chambre des communes. | | | | | 74 |

Les Américains se proposent d'ériger à Louisbourg, Nouvelle-Ecosse, un monument destiné à rappeler la prise de cette place aux français, par Pepperell et Warren, en 1745. On sait que cette victoire bostonaise fut l'écrasement définitif des Acadiens. Il est donc du devoir du gouvernement provincial

de la Nouvelle-Ecosse, et même du gouvernement fédéral, d'empêcher une semblable indignité de se commettre. Ce serait insulter profondément nos valeureux frères les Acadiens.

C.-J. M.

La langue française

Le *Globe* de Londres publiait ce qui suit il y a quelques mois :

“ Le chauvinisme n'a ou tout au moins ne devrait rien avoir à faire dans les questions de science, et bien que l'anglais soit la langue la plus répandue dans le monde entier, c'est le français qui domine en Europe, la partie la plus civilisée du monde ; par conséquent, nous devons reconnaître avec les journaux scientifiques russes et allemands que le français est la langue qui convient le mieux pour les congrès scientifiques, de même que pour les congrès politiques. Bien plus, la “ langue de la diplomatie ”, qu'on a louée parce qu'elle permet de dissimuler la pensée, se prête également bien à la révéler avec clarté et précision. Les traités et les manuels français relatifs aux sciences sont sans aucun doute les plus clairs de tous, et les savants anglais, sinon même les savants allemands, feraient bien d'étudier les meilleurs modèles français dans la façon d'exposer un sujet ”.

Aux communautés religieuses

Nous avons encore quelques exemplaires du *Supplément pédagogique* publié l'année dernière en même temps que l'*Enseignement primaire*. Ce *Supplément* forme une brochure, grand format, de 64 pages, contenant un *Cours de pédagogie* qui pourrait être utile à celles de vos élèves qui se préparent à l'examen du *brevet d'institutrice*.

On peut se procurer ce travail en s'adressant à C.-J. Magnan, 150, rue Saint-Olivier, Québec. Prix : 30 cts l'unité et \$3.00 la douzaine. ENVOI GRATUIT.

Les *Réponses aux Questions* et la *Solution des Problèmes* ont été posés par le *Bureau des examinateurs de Québec* aux réunions de novembre 1894 et mars 1895 viennent d'être publiées en brochures. S'adresser à Wilfrid Bussière, Ecole normale Laval, Québec. Prix : dix centins l'unité.

PIANOS ! PIANOS !

Le plus grand assortiment à Québec de **Pianos** provenant des manufactures Américaines et Canadiennes les plus en renom

HARMONIUMS-ORGUES-

pour églises et chapelles à un ou deux claviers, avec ou sans pédale; HARMONIUMS de salon de cinq à six octaves. Instruments de cuivre pour fanfares de Thibouville-Lamy, Paris, France. Instruments de musique de tous genres.

 Accord et réparation de pianos, orgues d'églises, etc., etc., etc.

BERNARD, FILS & CIE,

EDITEURS DE MUSIQUE

Porte voisine de M. Cyr. Duquet, horloger.

5, RUE ST-JEAN.

MAISON FONDÉE
EN 1865.

G. - A. LAFRANCE

MAISON FONDÉE
EN 1865.

—• RELIEUR •—

A notre établissement nous exécutons toutes sortes d'ouvrages concernant la RELIURE, le RÉGLAGE et la FABRICATION DE LIVRES BLANCS, et cartes montées sur toile et vernis. Nous nous occupons spécialement de la reliure à *tranche dorée* et de celle à *tranche rouge sous or*.

Les livres destinés aux *bibliothèques paroissiales* sont reliés à des conditions spéciales.

G. - A. LAFRANCE, Relieur,

Téléphone 305.

109, COTE LAMONTAGNE, QUEBEC

P. GAUVREAU LIBRAIRE

122 — PIED DE LA COTE LAMONTAGNE — 122
BASSE-VILLE, QUEBEC.

Grand assortiment de Cartes Géographiques.—Livres de prix.—Livres classiques, etc., etc., etc.

Rôle de cotisation—Rôle d'évaluation—Rôle de perception—Livre de Caisse pour municipalité.